

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 22 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 54 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, au bureau du journal, rue Nain, 1; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez M. H. Veuve-Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains à Roubaix: Lille, 5 43, 7 18, 8 43, 9 18, 11 46, m., 12 23, 1 58, 3 39, 5 13, 6 48, 7 23, 8 28, 9 33, 11 08. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 45, 10 18, 11 23, m., 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 23, 10 26, 11 28. Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 6 20, 8 55, 10 40, 13 11, 15 02, 16 37, 18 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 37, 7 40, 8 18, 9 28, 11 00. Mouscron à Lille, 6 52, 8 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 22, 9 05. DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 36 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 00 soir.

ROUBAIX, 15 DÉCEMBRE 1874.

BULLETIN DU JOUR

La séance de la Chambre d'hier n'a pas présenté d'intérêt. On vient de distribuer le rapport de M. Antonin Lefebvre-Pontalis sur l'organisation du Sénat. Le centre droit s'est réuni hier. Il a dû prendre des résolutions importantes.

M. Albert Grévy a été élu président de la gauche républicaine, et, de même que M. Corne, il a prononcé un discours. M. Corne n'avait parlé que de la République; M. Albert Grévy a parlé de la République ou de la dissolution. Il veut maintenir l'alliance qui relie toutes les forces du parti républicain.

Cette alliance, dit-il, vous en avez tous gardé le souvenir, a été solennellement et définitivement scellée par l'adoption d'un programme parfaitement défini: république ou dissolution.

Il y a quatre mois, l'Assemblée nationale, écartant le premier terme de cette alternative, n'a pu échapper au second qu'en précipitant sa prorogation.

Qu'a-t-elle gagné pour attendre? Le pays, avec lequel on déclarait vouloir préalablement se mettre en communication, a répondu par une immense acclamation de la République.

On peut dire que le souverain lui-même a résolu la question qui lui était implicitement déferée.

L'heure est donc venue d'en finir; tout prétexte échappe aux expédients dilatoires; le dilemme, un instant écarté, revient et s'impose aujourd'hui, pressant, inévitable.

Nous le maintiendrons, messieurs, dans ses termes précis, d'abord, parce que le programme qu'il résume est devenu, entre les groupes républicains, le gage de l'alliance que je viens de rappeler; ensuite parce qu'il détermine nettement à nos yeux le devoir étroit de l'Assemblée nationale et répond seul aux besoins comme aux volontés du pays.

Les républicains veulent donc en finir, et cependant on continue à s'entretenir de la fusion des centres, et le Journal des Débats nie que le discours de M. Corne puisse nuire à cette fusion. Tout cela devient de plus en plus obscur.

En terminant son discours, M. Albert Grévy a proclamé que le programme de la gauche est celui-ci: « relèvement de la France et affermissement de la république. » Voilà un programme qui vient à point après les déclarations de M. de Bismark sur l'affaiblissement de la France par la République.

La France, organe de M. de Girardin, cherche à pallier l'effet que les déclarations de M. de Bismark ont produites sur la République. « Soyons sans crainte, dit ce journal; quand la France sera redevenue forte, ce ne sont pas les alliés qui lui manqueront. » Nous croyons au contraire qu'en proclamant la République définitive,

plus la France deviendra forte moins elle aura d'alliés parmi les nations monarchiques de l'Europe.

Dans un intérêt d'équilibre européen, on pourrait peut-être, pendant que nous sommes faibles, nous venir en aide en se réservant de nous arrêter dès nos premiers succès et de nous imposer la paix. Mais devenus forts, nous aurions immédiatement contre nous toute l'Europe monarchique, car chaque souverain serait intéressé à ne pas voir précéder la République partout où passeraient nos troupes victorieuses.

Avec le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, nous pourrions nous réorganiser et avoir de puissants alliés; avec la République définitive non-seulement notre réorganisation deviendrait difficile, mais encore l'Europe ne nous viendrait pas en aide en cas d'agression de la Prusse.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, lundi 14 Décembre.

Aura-t-on la sagesse d'attendre le retour des vacances pour engager les hostilités? Les honorables qui partaient pour Versailles par le train des députés ne paraissent pas complètement rassurés à cet égard; et l'on parlait vaguement d'une interpellation ou question de M. de Choiseul à propos de la validation retardée de l'élection de M. de Bourgoing. On espérait pourtant que si la question était posée, elle n'aurait pas de suites graves.

Croyez-vous cependant que le silence gardé par les porte-parole de divers partis soit de nature à calmer toutes les appréhensions, à rassurer le commerce à encourager l'industrie? On a voulu que chacun ait acheté ou vendu, donner ou recevoir des étrennes sans regarder si le vent souffle en tempête du côté de Versailles, et pour obtenir ce résultat on a dit et on a écrit: nous nous taisons jusqu'à la fin de l'année; mais après nous nous dédommagerons. Le beau sacrifice, vraiment!

Est-ce que les affaires d'un pays comme la France subiront dans leur ensemble une amélioration sensible parce que quelques millions de plus auront circulé à une certaine époque de l'année? Et encore nous établissons en fait que la France ne bénéficiera en rien du silence que veulent bien garder pour quelques jours les députés, puis qu'ils se promettent bien de revancher plus tard. Pour les affaires qui se traitent au jour le jour, pas n'est besoin que nos honorables fassent montre de sagesse provisoire: la fin de l'année ramène toujours certaines dépenses obligatoires. Pour les affaires à échéances plus ou moins éloignées, ce calme de commande ne présage rien de bon.

Du reste, les orateurs républicains, s'ils ne parlent pas à la tribune de l'Assemblée, trouvent d'autres moyens de déverser le trop plein de leur éloquence. C'était il y a deux jours, M. Corne, président du centre gauche; c'était hier M. Albert Grévy, républicain; c'est demain M. Henri Brisson, le nouveau président de l'Union républicaine.

Vous trouverez dans tous les journaux le texte du discours de M. Alb. Grévy; deux mots le résumant: république ou dissolution. Et la République française comble l'orateur d'éloges. On peut augurer de là ce qui se passera après la rentrée des vacances. Aujourd'hui, s'il ne surgit pas d'incident,

l'Assemblée discutera le traitement des instituteurs; c'est une question qui vient à propos, car s'il en est une qui doit provoquer l'unanimité des résolutions, c'est assurément celle qui doit régler le sort de ces modestes et si utiles fonctionnaires.

Les débats du procès d'Arnim contiennent des révélations qui donnent lieu à d'intéressantes polémiques entre nos journaux. Il y a un peu de tout dans ces révélations; et chaque parti y trouve des armes à employer contre ses adversaires, car M. de Bismark et ses collaborateurs dans l'œuvre de haine qu'ils ont entreprise contre la France, ne ménagent pas plus un parti que l'autre. Mais il est une vérité qui ressort très-nette, très-saisissable pour tous les esprits de cet ensemble de notes, dépêches et rapports, c'est que la Prusse considère comme un danger pour elle le rétablissement d'une monarchie en France, et qu'elle proclame que son intérêt est de voir la République durer le plus longtemps possible. Voilà ce que nul ne contestera, grâce à la cynique franchise de M. de Bismark, qui n'a même pas voulu que le secret fut gardé.

C'est seulement aujourd'hui qu'on lui a Liencourt les obèses du duc de Laroche-foucauld-Liancourt. Un grand nombre de notabilités légitimistes ont pris ce matin le chemin de fer du Nord. Le rendez-vous était fixé à 10 heures.

On assure que le maréchal Canrobert est à peu près décidé à accepter la candidature qui lui est offerte dans le Lot. Toutes les élections complémentaires auront lieu probablement dans la première quinzaine de février, même celle de Lyon.

Le nouvel opéra ne pourra être inauguré le 1^{er} janvier, bien que les portes en soient maintenant fermées à tous les visiteurs, qui génaient architectes et ouvriers; mais on compte que tout sera fini dans le courant de janvier. Rien n'est encore décidé pour la cérémonie d'inauguration. Certains artistes, entre autres Mme Willson, refusent de jouer dans une représentation composée d'artistes de divers opéras. On en revicard peut-être à l'idée d'un grand bal sous le patronage du maréchal de Mac-Mahon.

Le théâtre français annonce pour le 31 décembre la représentation de la tragédie de M. Henri de Bornier, *Charlemagne*.

Les matinées littéraires de la Gaîté ont un grand succès, on donnait hier, *Athalie* avec les chœurs de Mendelssohn. C'est Mme Marie Laurent qui jouait le rôle d'Athalie. Quoi qu'en ait dit M. de Sévigne, Racine vit encore et vivra longtemps. Son œuvre a moins vieilli que celle de bon nombre d'auteurs encore vivants.

Au moment où la Banque de France retire de la circulation les billets de 20 francs, il est plus que jamais sage de se débarrasser des faux billets que les contrefacteurs vont naturellement se hâter d'écouler. On cite ce fait peu rassurant qu'une seule maison de commerce en a reçu trente dans une journée.

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix).

Paris, 14 décembre 1874.

La lecture des dépêches diplomatiques qui figurent dans le procès du comte d'Arnim produit, dans tous les esprits, la plus vive impression. On voit par ces documents combien M. de Bismark redoute le retour de la monarchie des Bourbons en France; elle seule, d'après l'aveu du chancelier Allemand, peut nous donner des alliances, et nous mettre en état de soutenir une nouvelle lutte; quel enseignement dans ces précieux aveux: s'il y avait, dans le

coeur des ennemis de la royauté, la plus légère étincelle d'un vrai patriotisme, les aveux de M. de Bismark ne devraient-ils pas rallier tous les Français, sans distinction d'opinion, au rétablissement de la monarchie des Bourbons? Ne se trouverait-il donc pas dans notre représentation nationale, une majorité qui saurait profiter des avertissements donnés par M. de Bismark?

Les dépêches du procès d'Arnim nous révèlent au si-quin, dès 1869, la politique du cabinet de Berlin conspirait contre la Papauté et l'Eglise catholique. Ce complot va jusqu'à s'occuper du prochain conclave et des moyens d'intervenir pour la nomination du Pape à la discrétion du cabinet de Berlin.

Ce n'est pas la première fois que nous voyons, dans l'histoire, se produire ces conspirations contre le Saint-Siège; tous les conspirateurs ont échoué, depuis Julien l'apostat jusqu'à Napoléon I^{er}. M. de Bismark n'aura pas plus de succès et ne tardera pas à sentir la main de Dieu.

Il y a, en ce moment, 26 sièges épiscopaux vacants en Espagne, M. Serrano ayant la prétention d'exiger du Saint-Siège des bulles pontificales conformes à celles usitées sous la monarchie. C'était une manière de se faire reconnaître par la cour de Rome. Le clergé en Espagne, dit le Journal de Florence, est réduit à une pauvreté voisine de la misère et résiste noblement aux suggestions de l'esprit du mal.

En Espagne donc, comme ailleurs, et en dépit de tous les efforts des révolutionnaires, la situation religieuse et la situation politique sont liées, et il n'y a point de paix, de bien être, de tranquillité, de solution raisonnable à espérer pour la situation politique tant que la situation religieuse ne sera pas réglée selon le droit de la justice humaine et de la justice divine.

On a distribué aujourd'hui le rapport fait par M. Antonin Lefebvre-Pontalis, au nom de la commission des lois constitutionnelles, sur les projets de loi et les attributions d'un Sénat.

On parle de discussions assez graves qui auraient eu lieu chez M. Thiers, et à la suite desquelles quelques députés du centre gauche modéré se seraient retirés.

DE SAINT-CÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 14 décembre 1874.

Président: M. Boyer.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

L'Assemblée procède à la discussion de la proposition de M. Maurice concernant le traitement et la pension de retraite des instituteurs et des institutrices primaires. Mathieu Bodet, ministre des finances, déclare qu'il lui est impossible d'accepter les conclusions de la commission, attendu qu'elles entraîneraient une dépense de 12 à 15 millions à laquelle il lui serait impossible de faire face.

Le ministre ajoute qu'il est prêt à examiner si l'on ne pourrait pas améliorer la situation des instituteurs et institutrices sans imposer de trop grands sacrifices.

Le ministre conclut en demandant l'ajournement du débat.

L'ajournement est décidé avec le consentement de M. Ernoul, rapporteur.

L'Assemblée prononce également l'ajournement à lundi de la discussion de la loi relative au régime des prisons, demandée par M. de Chabaud-Latour.

M. le marquis de Franclieu demande que

la commission chargée d'examiner sa proposition sur la presse soit invitée à lui rendre ses travaux.

M. de Chabaud-Latour fait remarquer que le projet du gouvernement sera déposé très prochainement.

M. Baz, président de la commission chargée d'examiner la proposition Franclieu, demande que le projet du gouvernement lui soit renvoyé.

L'ordre du jour est épuisé.

M. le président invite le gouvernement et les commissions à donner leur avis sur l'ordre du jour de la séance de demain.

Le ministre des finances s'oppose à la mise à l'ordre du jour de la proposition Rive, concernant l'organisation de la trésorerie.

M. Corne, au nom de la commission, déclare que l'on peut discuter le projet dès à présent.

M. Mathieu Bodet demande qu'en lui accorde quelques jours pour étudier la question dont il s'agit.

M. E. Picard présente quelques critiques sur la constitution des grandes commissions parlementaires.

La séance est levée à 3 h. 25.

NOUVELLES DE BELGIQUE.

Le Khédive a approuvé le choix fait par le gouvernement belge pour les places réservées à des magistrats belges près des tribunaux égyptiens. M. De Vos, ancien procureur du roi, à Bruges, prononcés depuis le 4 décembre, va se mettre en route immédiatement. Son état de santé l'obligeait à voyager par petites étapes, il devra passer de plusieurs jours le départ de M. De Brauwere, qui quittera Bruxelles, le 25 de ce mois.

— A la rescousse, les Dubois!

Un nouveau meeting vient de se tenir à Namur. Un héritier de la grande famille y a prouvé, clair comme le jour, à ce qu'il paraît, l'existence de la succession Dubois, le légendaire, le millionnaire Dubois, n'est pas un mythe: il a existé en chair et en os. Il mourut à Batavia le 18 décembre 1704, laissant en numéraire un capital 3 132 687 écus de Hollande et plusieurs propriétés immobilières à Batavia et à la Haye. L'assurance de cette fortune fut léguée pour 99 années, à la chambre des Ophelias des Indes Néerlandaises. Toutes les tentatives faites depuis 1804, terme de l'usufruit de la Compagnie, par les héritiers légaux, pour rentrer dans leur bien, ont été complètement inutiles pour une foule de motifs que développe l'orateur et dont les plus essentiels gisent d'après lui dans les conclusions politiques qui agitent la Hollande et la Belgique de 1803 à 1815.

En 1818, la Compagnie des Indes fit appel aux héritiers Dubois dans l'*Amsterdamse Courant* et sans doute liquidida la succession qui ne fut pas réclamée. Elle était de trente millions. En 1830, toute trace a disparu. Je le crois bien, dit le conférencier, la Hollande a payé avec l'argent de ses Dubois les frais de la guerre avec la Belgique, et sans cette ressource, le gouvernement du roi Guillaume eut dû accabler son peuple d'impôts.

L'orateur a été en Hollande: il a eu, il y a trois mois, une conversation avec M. Van Royerke, secrétaire au ministère des finances et chargé de la liquidation de l'ancienne Compagnie des Indes. Ce fonctionnaire a commencé par nier l'existence de la succession, mais bientôt il a dû céder aux preuves qui lui étaient opposées et a avoué qu'il croyait désormais au testament,

Faillite du Journal de Roubaix du 15 DÉCEMBRE 1874.

L'ESCLAVE

PAR

G. DE LA LANDELLE.

III. COUP DE COMMERCE. — (SUITE).

— Ma mère, poursuivait-il, pensait que Votre Grâce s'était retirée des affaires.

Zurban sourit et arbora un havane, car, au cabaret Melchior, la pipe est inconvenante.

La Tornazasa, sûre des talents commerciaux de son fils, alla servir ses pratiques qui représentaient en toute confiance leurs parties de dés ou de cartes.

— Ami Tornazo, demanda Zurban, combien vendriez-vous, par le temps qui court, un jeune demi-quarteron, le plus blanc possible, alerte, fort, intelligent, dégrossi, sachant le service de table et un peu cuisinier.

— Article rare et cher, fit l'isléno (1).

— Je le sais.

— Un sujet de ce genre ne peut être qu'esclave de luxe, attaché au domestique d'une grande maison; ce n'est pas non plus d'une vente facile.

— La n'est point la question, je m'informe du prix.

— Seigneur Cornibolo, demanda

Tornazo, jouez-vous de la mandoline? J'en ai une par là. Préférez-vous une partie d'espadas? Je vais demander des cartes neuves à ma mère.

Zurban, qui entendait la plaisanterie, répondit en souriant:

— Eh bien, oui, je suis vendeur.

— Allons donc!... ce n'est donc pas à moi de fixer le prix. Votre jeune esclave parle-t-il espagnol?

— Non!

— Tant pis!

— Pourquoi pas tant mieux? Si vous devez l'expédier aux colonies anglaises, en Afrique, ou à la Nouvelle-Orléans...

— Maître Cornibolo, nous sommes en pays espagnol. Et ici même, aux Canaries, un esclave tel que vous me l'offrez vaudrait cinquante piastres de plus s'il entendait la langue de ses maîtres. Voyons, l'âge du sujet?

— Un esclave n'a pas d'âge exact; je lui donne douze à treize ans; et, vu ses qualités, j'en demande mille piastres.

— On n'en trouverait pas cinq cents dans toutes les îles Canaries, et il me faut un bénéfice d'autant plus fort que j'achète comptant et cours gros risques.

— Tornazo, mon ami, vous avez dix clients pour un, prêts à payer cher un esclave aussi blanc que le mien; on le prendrait pour un Européen.

— D'où est-il?

— De la Martinique.

— A-t-il les yeux clairs, gris, bleus?

— Non, noirs comme les vôtres.

— Ce n'est pas aussi cherché.

— Eh! s'il avait en les yeux bleus, j'aurais demandé quinze cents piastres.

— Oh! oh! pour ce prix-là, on a dix paires de boucs. Et les cheveux, s'il vous plaît?

— Nullement crépus, mais bouclés.

— Et noirs, n'est-ce pas?

— Mon Dieu, oui.

— Trop négre tout ça, pour valoir un grand prix de luxe, et puis, votre jeune garçon ne parle pas espagnol...

— Il l'apprendra bien vite.

— Pas avant votre départ, Cornibolo, ce qui vous met à l'aise, car je devine qu'il ne vous a pas coûté cher.

— Mais... Non, en effet, puisque j'en ai hérité; or, je viens de France où tout le monde est libre, et il m'a fallu le cacher à mon bord pour en conserver la propriété.

— Diable! fit Tornazo; mauvaise origine. Ici même, il y aura des précautions à prendre; ceci me regarde.

— J'ai, dans mon temps, vendu de la marchandise plus difficile à placer. Vous ferez un beau bénéfice, sans risques, précisément parce que mon drôle ne sait pas un mot d'espagnol. S'il avait les cheveux lisses et blonds, les yeux gris ou bleus, vous n'oseriez pas faire l'affaire dont, au bout du compte, vous avez meilleure envie que moi. Mon petit homme ne se doute de rien; je l'embarque à la Havane, à la Trinité ou à la Jamaïque, et je m'en défais sans difficultés.

A ces mots, Zurban, impassible, jeta

un coup d'œil dans le fond de la salle enfumée.

La Tornazasa, les yeux ardents, regardait son fils avec anxiété. Le commerce chômait, et une centaine de piastres devait être pour la posada Melchior au moins désormais fort rare.

Tornazo se décida enfin à parler.

— Contre livraison en bon état, conforme à vos dires, seigneur Cornibolo, j'offre deux cents piastres.

— A peine le quart du prix que je veux, dit Zurban.

— Si j'avais vu le sujet, fit Tornazo, une j'irais peut-être à trois cents.

— Moi, je ne cède pas à moins de quatre cents, parce que votre bénéfice sera encore très-considérable. Quant à voir le sujet, venez demain à bord de la *Zéphyrine*, à midi sonnante, demandez à parler au capitaine et je vous le montrerai. Bonne nuit.

— J'aurai au moins trois cents piastres, seize cents francs, pensait Zurban en regagnant son bord, et, à la rigueur, ça me suffit pour sortir des griffes de Quisto y Barraton, et de mon chien de don José Berzillo, le plus urgent étant de m'en aller de Ténériffe avec de la marchandise; j'ai décidément eu bien raison de préparer de loin ce petit coup de commerce.

Tornazo, de son côté, disait à sa mère:

— Nous l'aurons, pour 300 piastres comptant, et je suis sûr d'en tirer 600 du mari de dona Urbana Farniz de la Castellania.

Depuis quelques mois la possession d'un petit esclave blanc était une haute fantaisie de cette habitante de la Grande-Canarie, créole de Cuba et très-jalouse de ses moindres caprices. Son mari, Ciprian Farniz, époux débouaillé, de beaucoup plus âgé qu'elle, avait fait tout exprès le voyage de Sainte-Croix pour s'en procurer un. N'ayant pu y parvenir, il en souffrait singulièrement:

— Mais, justice! s'écriait le pauvre homme, j'ai fait deux fois quinze lieues par mer pour trouver le petit serviteur que tu veux; je me suis adressé aux plus habiles; j'ai promis un bon prix. Patience! je ne puis pourtant pas te donner un merle blanc!

— Plaisantez, je vous le conseille! répondait l'irritable Urbana en fronçant ses magnifiques sourcils noirs.

Et les bouderies se succédaient, au grand chagrin de don Ciprian Farniz, qui avait écrit plusieurs lettres pressantes à la Tornazasa, et fait de tous côtés d'inutiles démarches.

Les maîtres d'habitation possédant des esclaves quarterons ou demi-quarterons ne voulaient s'en dessaisir à aucun prix. La côte d'Afrique ne fournissait guère de tels sujets; impossible de traiter avec le Maroc, où il était interdit aux Maures de vendre aux chrétiens aucun esclave. Quant à faire venir le sujet des colonies d'Amérique, rien de plus difficile et de plus cher.

Urbana, née à la Havane, était trop créole pour céder devant ces quasi-impossibilités. Elle était du caractère de

(1) Insulaire, usité spécialement en parlant des Canariens.